

# I. — PARTIE THEORIQUE.

PRINCIPES DE LITTÉRATURE.

## V. PARTIE.

### LES GENRES DE COMPOSITION.

#### II. Leçon : — La Lettre.

1. La lettre est une conversation par écrit entre personnes absentes. Mais, dans un entretien de vive voix, l'on exige moins de correction de langage, moins de retenue et même de réflexion que dans une correspondance qui demeure sur le papier.

C'est l'*avantage*, en effet, de ce mode de relation de rendre présentes les personnes éloignées, en voyage, disparues de la scène du monde ; de faire revivre le passé, son histoire, ses péripéties, ses anecdotes, ses grandeurs ou ses infortunes ; de faciliter les transactions commerciales, les renseignements scientifiques et littéraires, et le reste.

L'espace nous manque pour tracer même une ébauche de "l'histoire du genre épistolaire," depuis saint Grégoire de Nazianze jusqu'à Balzac et Voiture, de Madame de Sévigné à Louis Veillot.

Plusieurs écrivains contemporains aiment à redire à satiété — et M. A. Albalat est de ce nombre — que "le style épistolaire ne s'enseigne point" — que "par sa nature, la lettre échappe à tout procédé, à tout moyen mécanique" : leur emploi a pour résultat fatal la banalité et la platitude.

Nous ne partageons point cette façon de langage tranchant et absolu. Sainte-Beuve résout fort bien la question : — "En deux mots, dit-il, il y a *improviser* et *composer* une lettre."

Laissons aux personnes d'un âge mûr ou d'une certaine culture intellectuelle le mode de l'*improvisation* ; mais il faut adopter la seconde méthode, celle de la *composition*, dans les exercices scolaires : pour les élèves des collèges et des pensionnats il existe

donc une formation à l'art épistolaire, — et nous pensons qu'il y a bien des grandes personnes qui gagneraient d'accueillir les conseils que nous allons consigner ici.

Que dira le lecteur de cette lettre que nous avons reçue, vers le 15 janvier dernier ?

R... le 3 janvier 1902.

CHER AMIE

J'ai l'honneur de vous souhaiter une bonne et heureuse année, ainsi qu'une parfaite seantée et le paradis à la fin de votre vie. Cher ami, en même temps je vous donne l'état de ma seantée qui est très biens pour le moment, Dieu merci, ainsi que celui de ma famille ma femme et ma petite fille quel monte tous les jours, Dieu merci, ainsi que mes parents, Père Mère Sœur et Frère et ma petite nièce la fille de la défunte Françoise ; ils sont tous biens, Dieu merci, ainsi que mes beaux parents.

Cher ami, j'ai encore une autre nouvelles à vous faire savoir, que sans doute vous le savez pas. Je vous annonce que mon beau frère qui était employé à V... est démissionnaire depuis quelque mois. Mais je pourrai pas vous dire pour quel motif, qu'il est révoqué ; c'est malheureux pour lui et pour ça famille. Le voilà tout à fait fini, ça carrière, voilà qui va falloir qui si mait à bucher les pierres de retour chez lui.

Cher ami, je vois plus grand chose à vous Dire pour le moment. Je vous dis que je mis plais biens à R... Je finis ma lettre en vous embrassant de ma profonde cœur. Je vous prie de ne pas moublier dans vos prière, moi et ma famille.

votre très chère et dévoué ami

C. Y.

(copie conforme à l'original)

Voilà un pauvre ouvrier qui tient à donner une preuve de sa gratitude, sans se laisser intimider par son ignorance de l'art : c'est un sentiment qui voile tous les défauts de forme, de tours, d'expressions qui déparent son langage. Qu'il doit concevoir des regrets de ne pas avoir été initié aux procédés les plus élémentaires de la composition d'une lettre !

## I

2. L'art épistolaire est un ensemble de conseils qui enseignent à écrire convenablement une lettre.

Ces conseils concernent d'abord le **fond**, le choix des pensées, des sentiments, des faits ou événements qu'il est opportun d'exprimer.

Avant tout, la *réflexion*, puisque tout homme raisonnable est tenu de réfléchir avant de parler, surtout avant d'écrire. L'on

pardonne le décousu, l'entraînement dans une conversation ; on laisse passer des assertions dans les entretiens sans y prendre garde ; mais aimez-vous rien écrire qui puisse un jour témoigner contre vous ? Les inexpérimentés et les *irréfléchis* surtout associent dans leurs lettres les négligences aux fautes grossières, les inutilités aux indiscretions, les faussetés aux médisances, toutes choses qui produisent ou une pénible impression ou de regrettables conséquences.

A la *réflexion* il faut unir la *prudence* qui veille à la sauvegarde de la charité, dont il n'est pas permis de violer les droits par les critiques, les railleries, les propos blessants ; qui veille aussi aux intérêts de la réputation de celui qui écrit, car les hommes changent, les amitiés ne sont pas éternelles, et une lettre secrète peut devenir publique.

Joignez-y encore l'*à-propos*, en vous rendant compte de la qualité, du rang, de l'âge, du caractère, des goûts, des habitudes, de la disposition d'esprit de la personne qui doit lire votre lettre ; il y a lieu de songer aux circonstances de temps et de milieu, en vue d'observer les convenances et de plaire.

Consultez enfin votre *position personnelle*. Il ne vous est jamais loisible d'oublier votre âge, votre situation, votre rang, vos obligations, vos rapports avec ceux à qui vous écrivez. Rien ne serait ridicule comme un étudiant qui s'érigerait en moraliste et donnerait des conseils à des personnes avancées en âge. Que l'on prête attention aux rapports de supériorité, d'égalité, d'infériorité : si l'on y manque, on passe pour un sot ou un fat.

Ex. : — Le jeune Montalembert, à dix-sept ans, écrit à un ami de collègue cette idée dominante : " Je t'ai choisi pour mon ami." Voici les *idées* et les *sentiments* que la réflexion, la prudence, l'*à-propos*, le rapport d'égalité ont suggéré au jeune comte :

1. Il me faut une âme qui m'aime et me console au collège.
2. Mon cœur cherche, a cru trouver dans M. N... cet ami : non.
3. C'est toi L. Cornudet que j'aime... nous correspondrons ensemble.
4. Notre amitié sera vraie, chrétienne avant tout, toujours..
5. Tu liras tout dans mon âme... Tu seras libre de garder tes secrets.
6. La religion seule unira nos cœurs.
7. La garantie de ton amitié se fondera sur les avertissements et les conseils concernant mes défauts à corriger.

(Voir cette lettre au No V : *Lettres d'amitié*.)

3. Les conseils de l'art épistolaire concernent ensuite le *style*, le ton et le tour du langage, le revêtement même des pensées et des sentiments.

Puisque la lettre est un *entretien*, il faut d'ordinaire lui conserver le ton de la conversation, c'est-à-dire la simplicité, la clarté, le naturel, l'aisance, la précision, la convenance.

La *simplicité* exprime les pensées et les émotions de l'âme sans recherche et sans ornements, sans apprêt et sans prétention ; elle se borne à écrire presque comme on parle, se contente de la pureté et de la correction grammaticale.

La *clarté* aime à parler de manière à se faire comprendre sans peine et sans effort. Dans ce dessein, elle n'a recours qu'aux termes connus, sans équivoques, sans rapprochements forcés, sans tournures bizarres, sans phrases entortillées : c'est le propre d'un esprit droit et calme, d'une âme pondérée et maîtresse d'elle-même, de s'exprimer toujours sans confusion, avec ordre et liaison.

Le *naturel* se plaît à dire des pensées vraies et justes, des sentiments sincères et délicats, tels qu'ils se présentent à l'esprit et au cœur, comme d'eux-mêmes. Cela suppose du jugement, du bon goût, une âme droite et vertueuse. L'on s'écarte du naturel par affection, négligence, mauvais goût, trivialité, emphase. Il faut soigner et retoucher longtemps avant d'atteindre cette qualité du style.

L'*aisance* ou *facilité* est ennemie de la gêne et de la contrainte, de l'étude et du travail. Entre les membres d'une même famille, entre personnes intimes, la correspondance amène une douce familiarité, un aimable abandon, une sorte de gaieté et d'enjouement plein de charme et de grâce. C'est le respect et la crainte que l'on éprouve à l'égard d'une personne qui nous est supérieure, qui produit la maladresse et cause l'insuccès : — c'est le cas de l'ouvrier dont nous avons cité la lettre : l'ignorance chez lui est doublée de la gêne et de la gaucherie.

La *précision* se sert sobrement des mots justes et exacts, surtout dans les lettres d'affaires et de cérémonie, de politesse et de bienséance. Les longueurs et les répétitions fatiguent et trahissent la médiocrité du talent, le manque d'exercice et de savoir-faire. C'est pourquoi, il est utile et même indispensable que les commençants fassent d'abord un brouillon, un premier essai que

d'autres plus habiles pourraient leur corriger, jusqu'à ce qu'ils aient eux-mêmes acquis l'habitude d'être exacts et précis.

La *convenance* enfin assortit le langage aux idées, aux circonstances de temps et de personnes, en rapport avec l'objet de la lettre. N'écrivez pas sur le même ton à un ami ou à un parent qu'à un supérieur ou à un maître, à une personne d'un certain rang. Une lettre de bonne année ou de fête patronale diffère de ton d'une lettre de condoléance, d'excuses ou de reproches. Chacun doit se souvenir de ce qu'il est et de ce qu'il doit aux destinataires de sa lettre : usez de tact, de bon sens, d'éducation polie et de savoir-vivre.

Ex. : — Dans les *Etudes religieuses* (5 novembre 1901), le P. Paul Kerr, S. J., raconte en dix lettres son passage d'un collège de l'Etat à un collège tenu par les Jésuites. Nous donnons la *septième* lettre, écrite à sa sœur Jeanne ; l'on y trouvera les qualités de style que nous venons d'énumérer.

Chère sœur Jeanne,

Au reçu de cette lettre, que tu ne montreras pas à maman, tu iras dans la remise qui touche au pigeonnier. Tout dans le fond, à droite, en cherchant un peu, tu trouveras une pierre assez large en forme de dalle. Tu la soulèveras doucement, pour ne pas te faire mal, et, dessous, dans une boîte, tu verras un certain nombre de petits volumes bleus à cinq sous. Ne les ouvre pas, chérie : c'est du poison, fabriqué par un serpent à tête de singe, nommé Voltaire. Je serais au désespoir qu'ils te fissent la centième partie du mal qu'ils n'ont fait. Tu les prendras et tu les brûleras avec soin, pour qu'il n'en survive pas un feuillet. Avant de partir pour les Jésuites, j'avais détruit tous mes autres sales bouquins ; ceux-là, qui m'avaient beaucoup amusé, parce qu'ils renferment un esprit du diable, j'ai eu la faiblesse de les réserver pour les prochaines vacances. Mais je n'en veux plus ; tu vas savoir pourquoi.

J'ai trouvé un camarade qui s'appelle Jean, comme tu l'appelles Jeanne. C'est un fait exprès, évidemment, et ce qui le prouve, c'est qu'il te ressemble trait pour trait, j'entends au moral. Il est dévot, mais bon dévot, un dévot aimable, joyeux, franc comme l'or et pur comme de l'eau de roche. Je ne l'ai pas confessé, mais ces choses-là se voient. Le fait est qu'il m'a charmé et que, rien qu'à me voir en sa compagnie, je me sens devenir meilleur.

L'autre jour, durant une promenade, la conversation tomba sur ce Voltaire. On discuta ses mérites. Jean accorda tout ce que je voulais pour sa gloire littéraire, mais fut intraitable sur "son impiété hypocrite et immorale." Je lui demandai ce qu'il penserait d'un jeune homme de notre âge qui se plairait à ses œuvres ; il me répondit qu'il le plaindrait et qu'en tout cas, il ne voudrait à aucun prix de son amitié. — "Mais, tu ne les a jamais lues ! dis-je. — Dieu merci, non ; mais je sais qu'elles sont l'arsenal où tous les ennemis de la religion cherchent leurs armes, et qu'elles sont condamnées par l'Eglise. Pour un catholique, cela suffit." Et voilà. Comme je tiens médiocrement au titre de païen et beaucoup, en revanche, à l'amitié de Jean, flûte soit de Voltaire !



## II. — Qualifications ordinaires.

1. A un prêtre, chargé d'une paroisse : Monsieur le Curé .. (même titre)
2. A un vicaire de paroisse . . . . : " Vicaire ( " )
3. A un prêtre, chapelain de couvent. : " Chapelain ( " )
4. A un prêtre, en général... . . . : " l'abbé .. ( " )
5. A un avocat . . . . . : Maître (un tel) . . . ( " )
6. A un directeur de compagnie, etc. : Monsieur le Directeur ( " )
7. A un sénateur ou député.. . . : " le Sénateur, le Député
8. A une Religieuse . . . . . : Ma Chère Mère, Sœur ( " )
9. Aux père et mère . . . . . : Mes Chers, bien, très Chers Parents.

\*  
\*  
\*

5. La *conclusion* d'une lettre mérite une attention spéciale, sans laquelle on commet souvent des incivilités déplacées et parfois blessantes.

Voici les formules, disposées selon le rang et la dignité des personnages :

- 1° Permettez-moi de déposer à vos pieds, de vous présenter,... offrir...  
 Veuillez agréer... accepter... recevoir... ou : Daignez agréer.....  
 Je vous prie d'agréer... — Je vous présente... offre...  
 Agréez... recevez... acceptez...

L'on place la qualification de la personne immédiatement après l'une de ces formules, et autant que possible sur une ligne plus bas. Et l'on continue :

2° l'hommage... le témoignage de... l'assurance... l'expression...  
 sans ajouter de qualificatif ni d'adjectif à ces mots, mais en y accolant l'un ou l'autre des termes qui suivent :

- 3° de mon, ma : Respect profond, très profond... religieux...  
 Vénération... soumission respectueuse  
 Affection vive, cordiale, inaltérable, filiale...  
 Attachement... tendresse... amitié. — "... "... "...  
 Reconnaissance... gratitude... "... "... "...  
 Estime... haute... parfaite... sincère... profonde  
 Dévouement entier... parfait... respectueux...  
 Considération distinguée...

L'on ajoute alors, selon les convenances et l'étiquette, sa propre qualification à soi, signataire de la lettre, à l'aide des tours suivants :

- 4° Avec lesquels, (lequel, laquelle) je suis... j'ose me dire... j'ai l'honneur d'être -- de votre Altesse... Grandeur... etc. —  
 le très humble, très obéissant... fils très soumis... fidèle sujet... serviteur.

Ou bien, l'on signe simplement, sans autre formule, dans les cas ordinaires de correspondance :

5° Votre ami tout dévoué... — Votre fils très affectueux... affectionné...  
Votre élève toute reconnaissante... Tout, bien à vous... Je vous embrasse  
tendrement.

On réservera la finale qui suit aux lettres d'affaires :

Recevez, Monsieur, mes salutations empressées... ou : l'expression de  
ma confiance entière.

L'expression : " je me souscris " ou : " Votre tout dévoué qui  
se souscrit " est inacceptable : *se souscrire* n'est pas français dans  
ce sens, et quel sens vraiment donner à ces mots ?

#### IV

6. En dehors des lettres proprement dites, il y a place dans les exercices scolaires pour des compositions littéraires agencées sous la forme de correspondances.

Les maîtres et les maîtresses de l'enseignement imaginent un genre d'exercice en faisant écrire une lettre pour conter une anecdote, dépeindre quelque scène, narrer un accident, un événement, une fête : c'est une *lettre-narration*. Parfois ils inventent de produire une sorte de discussion sous forme de causerie écrite, une appréciation littéraire d'une œuvre ou d'un discours : c'est la *lettre-dissertation* ou *lettre-discours*.

L'avantage de ce procédé pour l'élève est de le contraindre à se bien spécifier à lui-même l'objet de son travail et de le mieux prévenir contre les digressions, les hors-d'œuvre et le remplissage. (1)

Et au-dessus de ces genres, il existe de vrais chefs-d'œuvre, des ouvrages qui ont la *forme extérieure* de la lettre sans en avoir le caractère. Telles sont : les *Épîtres* d'Horace, de Boileau ; les *Lettres d'un jeune homme* par Lacordaire ; les *Lettres ouvertes à W. Rousseau* par le comte de Mun, vraie richesse pour un jeune étudiant, un jeune avocat qui voudrait connaître l'art de la réfutation et de l'argumentation.

Nous n'insisterons pas davantage sur ces notions que nous nous contentons de signaler.

Mais un dernier conseil est nécessaire : il ne faut pas se con-

(1) Consulter : *La Composition* par E. CHANAL. Paris, Delaplane.



tenter trop vite d'un succès apparent en fait de lettres, et personne ne devrait oublier de " relire chacune de ses compositions avant de les mettre à la poste pour leur destinataire." — Si l'on veut acquérir l'art d'écrire les lettres, qu'on lise les maîtres qui ont laissé des chefs-d'œuvre : peu à la fois, souvent, la plume à la main.

## BIBLIOGRAPHIE.

### Genre épistolaire.

1. LES ANNÉES DE RETRAITE DE M. GUIZOT : *Lettres à M. et Mme Ch. Lenormant : préface par Mgr de Cabrières.*

Cet ouvrage in-12 vient de paraître chez Hachette, Paris. La série des lettres familières qui le composent unit le charme de la grâce dans les détails à l'élévation morale et philosophique de la pensée. Le style, coupé en phrases courtes et fermes, avec une simplicité qui n'exclut ni la force, ni le trait, peut être regardé à bon droit comme le modèle de la langue épistolaire du XIX<sup>e</sup> siècle.

2. VAN HOLLEBEKE ; Cours pratique de l'art épistolaire : Namur.

3. VERNIOLLES : Traité de l'art épistolaire. Delagrave : Paris.

4. NOUVEAU recueil de compliments et de lettres. André : Paris.

5. CHAUVIN : Choix de lettres du XVII<sup>e</sup> siècle ; — du XVIII<sup>e</sup> siècle, 2 vol. in - 12. Poussielgue : Paris. — Ouvrages classiques.

6. F. OZANAM : Lettres. 2 vol. in - 8. Lecoffre : Paris. — Oeuvre très intéressante, très bien écrite.

7. CORNUDET : Lettres de Montalembert. 1 vol. in - 8. Lecoffre.

8. LACORDAIRE : Lettres inédites. 1 vol. in - 8. Poussielgue.

9. MGR GAY : Lettres. 2 vol. in - 8. Oudin : Paris. Œuvre sérieuse et de spiritualité.

10. BEAUCOURT : Lettres de Marie-Antoinette. 2 vol. in - 8. Picard : Paris. Ces lettres sont authentiques et d'un vif intérêt : le prix est assez élevé.

11. A. HION : Correspondance du cardinal Pie. 1 vol. in - 8. Oudin.

12. DE BROGLIE : Lettres de la duchesse de Broglie. 1 vol. in - 18. Plon : Paris.

13. G. AUBRAY : Lettres à ma cousine. 2 vol. Plon. — Ce sont des lettres fictives, piquantes, chrétiennes, très intéressantes.

14. DE SÉGUR : Lettres de Mgr de Ségur à ses fils spirituels.

15. Retaux : Paris.

16. C. de SÉGUR : Lettres d'une grand'mère. in - 16. Hachette.

## II. — PARTIE PRATIQUE.

N° I.

### LETTRES CANADIENNES.

(Deuxième lettre.)

BIEN CHÈRE SŒUR MARIE,

Je reprends avec toi ma causerie qui, je l'espère, est loin de t'ennuyer.

Après m'être installé dans ma cabine, à bord du géant transatlantique *la Bretagne*, je remontai sur le pont, pour jeter un coup d'œil sur le port du Havre, embouchure de la Seine. L'heure était peu favorable : la brume du soir voilait les côtes de Normandie, les bois et les plaines, les maisons et la forêt de mâts des navires amarrés au port. Des réverbères s'alignaient le long de rues montantes sur la rive droite ; et j'avais beau m'écarquiller les yeux, il me fallut redescendre sans avoir rien vu de net qui me laissât même un vague souvenir.

---

GRAMMAIRE FRANÇAISE. (1)

#### Morphologie.

Chap. II. — L'article.

I. DÉFINITION. — L'article est un mot qui se joint au nom, pour en indiquer le genre, le nombre, le sens général, spécial, individuel : *le port ; la brume du soir ; les côtes ; les côtes de Normandie ; " la Bretagne."*

II. DIVERSES SORTES D'ARTICLES. — Trois sortes : défini, indéfini, partitif.

1. L'article **défini** — *le* : masculin singulier ; *la* : féminin singulier ; *les* : pluriel des deux genres — a) désigne devant un nom, soit l'espèce, soit l'individu : *le port, la forêt, les côtes ; — le port du Havre, la forêt de mâts, les côtes de Normandie.*

b) Devant une voyelle — **a, e, i, o, u, y**, — ou une **h** muette, *le* et *la* perdent leur voyelle pour une apostrophe : *l'eau, l'odeur, l'heure.*

---

(1) Voir pages 11, 12..., et la *Gram. fr.* de Ragon.

L'on m'avait dit de bien manger, avant le déplacement du navire, même sans avoir faim. A la vérité, l'odeur nauséabonde de l'intérieur eût coupé en deux mon appétit, si j'eusse senti son aiguillon ; mais un conseil est toujours bon à suivre : plus fait soumission que répugnance.

Sur une table de marbre, j'étais le menu de mon petit souper : un peu de pain, du bon pain frais, de la viande froide, un flacon de Bourgogne, du jambon de Lorraine, de l'eau en abondance, des pommes normandes. La Fontaine n'eût pas mieux servi sire lion, le roi de ses fables ! Mais, comme tu le peux devenir aisément, point de salade ni de moutarde.

Après mon signe de croix et mon *Benedicite*, je goûtai un peu de tout : rien de fade dans tous les mets du régal. A deux pas de la cabine, des amis s'entendaient pour prendre exemple sur moi. Mes compagnons de route, le ministre et le cuisinier songèrent aussi à se restaurer : avaient-ils reçu, de leur côté, le même conseil ? C'est une idée qui me vint à l'esprit.

Par amitié de prison, j'offris alors un verre de vin au jeune ministre qui accepta avec zèle. En le goûtant, il me dit dans le dialecte des Germaines :

c) Devant une consonne ou une **h** aspirée, à *le* devient *au*, de *le* devient *du* : *au* port ; *du* Havre.

d) Devant tous les noms pluriels, à *les* devient *aux*, de *les* devient *des* : *rire aux éclats* ; *des navires*.

e) Autrefois, *en* les devenait *ès* : maître *ès* arts, docteur *ès* lettres d'Oxford.

2. L'article **indéfini** — *un* : masc. sing. ; *une* : fém. sing. ; *des* : pluriel des deux genres — désigne les noms pris dans leur sens *général*, soit l'espèce, soit l'individu : *un* vague souvenir, *un* coup d'œil sur le port ; *une* idée, *une* idée qui me vient ; *des* réverbères, *des* pommes normandes.

3. L'article **partitif** — *du*, *de la* — désigne les noms pris dans une partie de leur sens : *du* jambon ; *de la* viande ; *de l'eau*.

## Syntaxe.

### Chap. II. — L'article.

I. ACCORD DE L'ARTICLE. — L'article s'accorde avec le nom en genre et en nombre : les exemples qui précèdent le prouvent assez.

Exceptions : — a) On met un article fém. devant un nom masc., et un article masc. devant un nom fém., en sous-entendant un autre nom : "à *la* (fête de) Saint-Jean ; à *la* (façon du) diable ; à *la* (mode de) Tartufe ; le (vin de la) Bourgogne."

— “ Je ne vous ferai point, Monsieur, des reproches exagérés sur cette liqueur-là.

— “ Merci, Monsieur, lui dis-je ; vous savez discerner le bon vin du petit lait !

Il se mit à rire aux éclats, avec un regard de complaisance qui laissait entendre ceci : — Vous êtes Français ; moi je suis maître ès arts et docteur ès lettres de l'Université d'Oxford !

De son côté, le cuisinier qui louchait un peu du coin de la bouche, et peut-être d'une jambe, coiffé à la diable comme un roi de marmitons ou comme nos campagnards à la Saint-Jean, grignotait du bout des dents, à la Tartufe, une cuisse de poulette froide, les yeux baignés dans le Bourgogne qui s'agitait dans mon verre.

Ce léger déplacement du liquide nous avertit du déplacement du vaisseau qui s'était effectué à notre insu, tant la mer était calme et le port tranquille !

On a dit que la vie est une course sur l'océan, à travers les écueils et les périls, sous un ciel obscur ou serein, étoilé ou nuageux, jusqu'à l'entrée du havre céleste. Nous quittons la France, non pour nous rendre en Chine, en Afrique, au Pérou, mais au Canada, à la Nouvelle-France. En mer, la bonne et la mauvaise

b) On met l'article sans accord : devant *plus, moins, mieux*, qui affectent un verbe, un adverbe : “ Ceux qui s'étaient *le plus* divertis (verbe)” ; “ quelques dames ont agi *le plus* sagement.”

c) On met l'article avec accord devant *plus, moins, mieux* qui affectent un adjectif : — encore la règle est souvent libre, facultative : “ *Les plus* forts, *les moins* sujets : — le plus anéantis.”

II. ARTICLE DÉFINI. — Quelques mots, qui ne sont pas des noms, prennent l'article et deviennent ainsi des sortes de noms : “ il avait *le moi* à la bouche” ; *le mieux* est l'ennemi du bien.

III. ARTICLE PARTITIF. — a) Il s'emploie pour indiquer une partie d'un tout, d'un objet : “ *du* bon pain, *du* jambon” : — mais souvent, au lieu de *du, de, de la, des*, on se sert de la préposition *de* toute seule, surtout avec un adjectif : c'est facultatif cependant : “ *De* ou *des* grosses gouttes de sueur.”

b) Dans les locutions tout d'une pièce, il faut employer *du, de la, des*, jamais *de* : “ *Du* petit lait” ; *des* bons mots, *des* premiers ministres.

c) Le partitif *de* s'emploie devant l'adjectif seul : — 1. Quand le nom est remplacé par *en* : “ on en voit *de* méchants... *de* bien polis” — 2. Après un nom de nombre : “ un *de* mauvais caractère et *d'irrégulier* ; 3. Après *personne, rien, quelque chose...* “ *rien de* fade ; *personne d'aussi pervers* ; il avait cela *de* bon ; point *de* salade : — mais on dira : “ Je ne vous ferai point *des* reproches exagérés,” parce que la négation n'est pas étroitement unie au complément du verbe.

IV. SUPPRESSION DE L'ARTICLE. — a) après la préposition *de*, on supprime *du, de la, des* : “ Vous savez discerner le vin du (de du) petit lait.”

fortune vint nous visiter ; et la dernière accourut, revêtue de nuages, d'éclairs, soufflant la tempête et amoncelant les vagues : telle l'a décrite le Tasse et l'a peinte Camoëns, dans leurs poèmes.

Dans les flancs du moderne cheval de Troie, flottant sur les abîmes, tout le monde entre en ébullition : les officiers, sous-officiers, marins, les passagers, hommes, femmes, enfants vont et viennent, crient, pleurent, gémissent du mal de mer. Ceux qui naguère s'étaient le plus divertis sont réduits à se coucher. Quelques dames, nos voisines, en le faisant tout de suite, ont agi le plus sagement. Les hommes les plus forts ne sont pas les moins sujets à ce mal étrange ; mais de tous les passagers, le ministre et moi, nous fûmes le plus anéantis.

C'est une effroyable et saisissante image de l'enfer, que ces longues heures, ces jours, ces nuits passés dans une étroite couchette de cabine, toujours en proie à des vomissements ou à des maux de cœur, à des rêveries ou cauchemars, assourdis que l'on est des tournolements d'hélices, du grondement des flots, des plaintes des malades, enfin suspendu sur un gouffre dont l'idée obsède l'esprit avec une persistance presque invincible.

Heureux alors ceux qui ont foi aux lois divines et aux sciences humaines : la foi rend Dieu présent, qui nous a faits à son image et ressemblance, Dieu à qui l'on abandonne sa vie pour en disposer

b) De même, devant un nom uni étroitement au verbe : "sans avoir faim, sire lion, signe de croix, compagnons de (la) route" ; — dans les locutions d'usage commun : "accepta avec zèle ; par amitié ; nuit et jour ; table de marbre, mal de mer."

c) De même, dans les proverbes et sentences : "plus fait soumission que répugnance" ; — dans les énumérations : "hommes, femmes, enfants."

V. RÉPÉTITION DE L'ARTICLE.—a) Il se répète, quand plusieurs noms distincts se suivent : "les côtes, les bois, les plaines" ; — et quand les idées sont différentes ou contraires : "la bonne et la mauvaise fortune."

b) Exceptions : — il ne se répète pas, quand les adjectifs se rapportent au même nom. "C'est une effroyable et saisissante image de l'enfer" ; — dans certaines locutions d'usage : "Les officiers, sous-officiers, marins" ; les lois divines et humaines.

VI. ARTICLE DEVANT LES NOMS PROPRES.—1. Les noms propres de personnes et de villes ne prennent pas d'article : Corneille est né à Rouen. — Il y a des exceptions, pour les noms d'origine italienne et venant de noms communs : "La Fontaine, le Havre ; Le Tasse" ; — et quand ils sont accompagnés d'un déterminatif : Le grand Napoléon ; la Rome des papes.

2. Les noms de peuples, de montagnes, de mers, de fleuves, ont toujours l'article : Les Canadiens, les Laurentides, l'Atlantique, le Saint-Laurent.

selon ses adorables volontés. La science humaine se relève pour veiller à la direction du navire.

— Et le cuisinier, diras-tu, que devenait-il ? — Il avait presque rendu l'âme avec son souper : il appelait le garçon de service tour à tour d'un ton nasillard et d'une voix rauque, ne s'occupant que de lui ; il avait du reste toujours le moi à la bouche et se conduisait comme s'il eut été le seul personnage à bord. De grosses gouttes de sueur roulaient de son front et sa poitrine soufflait comme un ventilateur.

Il en est des hommes comme des brutes : on en voit de méchants comme de bien polis ; sur trois voyageurs que nous étions, il y en avait un d'irréligieux et de mauvais caractère. Il avait cela de bon qu'il ne s'attaquait à personne de son entourage et ne nuisait qu'à son âme : ce qui est trop sans doute et digne de compassion.

Ni cuisinier ni ministre ne pensèrent à invoquer le ciel huit jours durant : toute la traversée s'enfuit, sans l'indice d'aucun signe de religion, surnageant à la surface de ces deux âmes, mes voisines d'un jour sur l'océan de la vie.

Mais, c'est assez pour le moment. Tu sais que je pensais à toi, corps et âme, jour et nuit, seul ou entouré, toi que notre mère mourante me légua comme un héritage vivant, plus riche que tout l'or et les pierres précieuses de l'univers. — A bientôt ma très chère ; prie pour mon âme qui ne se détachera jamais de la tienne.

Ton frère LOUIS.

3. Les noms de pays après *en* : — les uns prennent l'article : " au Pérou, au Canada " ; — les autres le rejettent : " rendre *en* Chine, en Afrique, " à moins qu'il n'y ait un adjectif : Voyager dans l'Afrique centrale.

4. Les noms de pays après *de* : — on supprime souvent l'article : " les côtes de Normandie ; jambon de Lorraine ; vins d'Espagne, de Sicile. — Il en est de même des noms d'îles : aborder à Terre-Neuve, à Malte, à Jersey ; — mais quelques-uns prennent l'article, comme noms de pays : l'Irlande, l'Australie.



## LETTRES D'AFFAIRES.

N. B.—La REVUE — en 1900 et 1901 — a présenté à ses abonnés un assez grand nombre de lettres, diverses de ton, de matière, de mérite, de valeur. Pour échapper au reproche de redite et de répétition ennuyeuses, nous en offrons d'un genre nouveau autant qu'utile, et de quelque agrément.

## I.—Lettres de commerce.

— Elles doivent presque toujours être simples, claires, précises, sans compliments exagérés, sans plaisanteries.

A.—*Le vendeur propose sa marchandise.*

MONSIEUR,

La publicité des journaux a porté sans doute à votre connaissance la fondation, à Montréal, de notre maison de commerce en gros, pour la vente des . . . *denrées coloniales*.

Aujourd'hui, nous avons l'honneur de vous soumettre le catalogue de nos prix courants.

D'une façon toute spéciale, nous appelons votre attention sur plusieurs articles à bon marché et que nous garantissons irréprochables à tous égards.

Dans le cas, Monsieur, où vous auriez à renouveler votre fonds de provisions en magasin, vous feriez, sans nul doute, une très bonne opération en profitant des propositions présentes.

S'il vous plaisait de nous donner un ordre, vous reconnaîtrez, Monsieur, à la manière dont il sera fidèlement exécuté, combien notre maison mérite votre estime et votre confiance entière.

En attendant vos ordres, je vous offre,

Monsieur,

l'expression de mes salutations empressées.

E. FAURE ET CIE.

\* \* \*

B.—*L'acheteur répond à la précédente lettre.*

MONSIEUR,

En réponse à votre lettre circulaire du *dix* courant, je vous prie de m'expédier, à bref délai :

- 1.—30 (*trente*) sacs de café à.....
- 2.—50 (*cinquante*) caisses de raisin à.....
- 3.—.....

Je serais disposé à faire un achat . . . *d'huile* . . . assez important ; mais, avant d'arrêter mon choix, je voudrais pouvoir juger par moi-même des diverses qualités que vous mettez à la disposition de votre clientèle.

Veillez donc, Monsieur, m'adresser des échantillons par retour de la malle, en y joignant les prix de faveur qui me décideront à vous donner la préférence de mes commandes ordinaires.

Agréez, Monsieur,

mes salutations bien sincères,

E. FINAUD.

\* \* \*

C.—*L'acheteur fait une commande et une réclamation.*

Monsieur,

Le fonds de marchandises que nous avons en magasin s'épuise rapidement. Pour prévenir l'ennui de refuser et l'embarras de faire attendre les clients, vous êtes prié de nous faire parvenir, *au plus tôt*, les articles suivants :

- 1.—2 rouleaux de cinquante verges de. ....
- 2.—4 boîtes de gants jaune-paille... ..
- 3.—.....

Nous comptons, Monsieur, sur votre zèle pour remplir cette importante commande dans les meilleures conditions de confectionnement, de valeur et de prix.

Laissez-moi vous faire remarquer que les articles, Nos. 3... 8... 12... de votre dernier envoi, ont été de qualité inférieure, difficiles à écouler dans les affaires de concurrence commerciale.

En conséquence, j'ose espérer, Monsieur, sur ces divers articles une escompte de... 5... 10... pour cent, sur le prix total de facture.

Dans l'espoir que vous voudrez bien accorder plein droit à ma réclamation et satisfaire mon attente si bien fondée, j'ai l'honneur,

Monsieur,

de vous offrir l'assurance de ma confiance entière.

T. DUMAY.



## N° III.

## LETTRES D'INVITATION.

N. B.—Comme ces lettres s'adressent aux parents, aux amis, aux connaissances intimes, elles doivent revêtir un caractère de brièveté, de franchise, de cordialité, de bienveillance exquise. Il est évident que leurs qualités fondamentales seront toujours la correction, la sincérité, — la finesse et l'élégance qui ne déplaisent jamais : c'est la saveur de la politesse et du savoir-vivre.

A.—*Billets familiaux.*

OTTAWA, le 2 février 1902.

Monsieur et Madame R... auront le plaisir de réunir chez eux quelques amis, mardi soir — à 8 h. précises.

Ils s'estimeraient heureux, si M. X... et Mad. Z... ou Melle Y... voulaient leur faire l'honneur de leur présence à cette réunion tout intime.

\* \*

B.—*Autres formules.*

Madame L... a l'honneur de présenter son respect à M. et à Madame N..., et de les prier de se rendre à leur cordiale réception, mercredi prochain, — à 8 h. et demie.

\* \*

Madame D... reçoit... *ce soir*... quelques personnes dans l'intimité. La réunion ne serait pas complète, si Mad... et Melle... y manquaient : aussi, compte-t-on — sans excuse admissible — sur leur présence très vivement désirée.—L'amitié est exigeante... — A... *ce soir* !

\* \*

A l'occasion de... *la naissance*... de *l'anniversaire*... du *retour*... du *prochain mariage*... des *noces d'argent*... *d'or*... de Mons... de Mad... de Melle... — ..... vous êtes cordialement invités à un repas de famille et priés d'accueillir l'assurance de nos plus sincères sentiments d'estime.

\* \*

C.—*Lettre d'invitation à des parents.*

Bien chère Tante,

Nous attendions tous, avec une grande impatience, l'occasion de vous revoir parmi nous. Cette occasion se présente le... 25 *janvier*... prochain.

Il n'est rien de plus doux et qui laisse de meilleurs souvenirs, que les assemblées de famille, où les sentiments de joie et de mutuelle concorde se resserrent et se consolident entre les membres de la parenté.

Nous espérons donc, bien chère Tante, que vous nous viendrez accompagnée de toute la famille, ne laissant chez vous que la servante comme gardienne de la maison.

En attendant le plaisir de vous revoir, tous ici vous embrassent bien affectueusement et vous offrent,

Bien chère tante,

l'assurance de leur attachement le plus profond.

\*\*\*



## LETTRES DE DEMANDE.

## A.—Demande d'un emploi.

REM.—Les idées qu'il faut exprimer sont : — *bienveillance* de celui à qui l'on s'adresse ; — *importance* de l'objet de la demande ; — *reconnaissance* que l'on gardera ; — *facilité* avec laquelle la faveur peut être accordée.

a.)—Demande à un Directeur de Compagnie

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Mon père est un ancien employé de la Compagnie dont vous avez en main les intérêts. Des infirmités précoces l'ont contraint de cesser tout travail et de résigner sa place.

En raison des nécessités de famille, je viens solliciter de votre bienveillance un emploi dans vos bureaux, ou toute autre fonction qu'il vous plaira de me confier.

Vous trouverez sous ce pli, M. le Directeur, les renseignements et les certificats que vous exigez pour les nouvelles admissions ; j'ose espérer qu'ils vous détermineront à faire à ma demande (ou : à la mienne) un accueil favorable.

Je vous prie de croire, Monsieur, que je ferai tout en mon pouvoir pour mériter la confiance que vous daignerez m'accorder, et que je conserverai toujours le souvenir de votre bonté.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Directeur,

avec le plus profond respect, votre dévoué serviteur.

A. B.

\* \* \*

b.)—Demande d'un emprunt d'argent.

MONSIEUR,

Connaissant les cordiales relations qui nous ont toujours unis ensemble, ainsi que l'intérêt que vous nous avez souvent témoigné, je me permets de vous dévoiler un embarras où je me trouve présentement.

En raison des difficultés que suscite la concurrence à mon commerce et de certains retards de la part des créanciers, je me

vois dans l'impuissance de solder un compte, dont l'échéance coïncide avec les derniers jours du mois. Serais-je indiscret, importun, trop présomptueux de solliciter de votre sympathie la somme de 150 ou 200 piastres ?

Vous ne mettez pas en doute ma solvabilité, j'en suis sûr ; et la présente lettre vous servira de titre légitime pour réclamer le montant de votre avance, s'il y avait lieu.

Mais je tiens à vous assurer, en toute garantie d'honnêteté et de conscience, de mon empressement à vous rembourser ce prêt, avant la fin du mois prochain.

Dans l'espoir que vous voudrez bien accueillir ma demande, je vous prie,

Monsieur,

d'agréer l'assurance de ma plus vive reconnaissance.

S. R.

---

#### B.—Lettre de recommandation.

MONSIEUR LE DÉPUTÉ-MINISTRE,

L'on m'assure que vous vous complaisez à faire des heureux et à reconnaître la valeur du mérite.

Me pardonnerez-vous de vous en fournir une nouvelle occasion ? Mad. L., veuve depuis deux ans, portant la charge d'une nombreuse et jeune famille, a pensé que j'aurais quelque crédit pour la recommander à votre bienveillante attention. J'ai grand peur de sa bonne opinion en ce qui me concerne, et je redoute plus encore que ma démarche ne vous paraisse présomptueuse.

Elle sollicite un emploi au Parlement pour l'une de ses jeunes filles, ou pour elle-même, au gré de votre sentiment. Dans l'état de fortune où elle se débat, depuis le décès de son époux, qui, paraît-il, a servi le gouvernement de longues années, tous ceux qui la connaissent et l'estiment vous accorderaient leur unanime approbation.

D'avance soyez assuré, Monsieur le Député-Ministre, de la profonde gratitude de la personne que j'ose vous recommander, et croyez qu'elle s'efforcera de mériter les marques d'intérêt, dont vous lui donnerez un témoignage gratuit.

En l'obligeant à ce point, vous m'obligerez personnellement : si elle reçoit la preuve que, en réclamant mon intervention désin-

téressée, elle ne s'est pas abusée, je garderai le souvenir que mon espérance n'a pas été déçue.

Veuillez agréer,

Monsieur le Député-Ministre,  
la nouvelle assurance de ma profonde estime et de ma reconnaissance anticipée.

L. J.

N° V.

### LETTRES D'AMITIÉ.

N.-B.—Il faut les écrire avec tout son cœur, son jugement, son esprit, sa foi. La simplicité et la vérité, la délicatesse et la réserve digne, le bon sens et l'émotion au besoin, un certain abandon qui confine à une familiarité de bon aloi, voilà ce que l'on doit trouver dans ces sortes de confidences.

Après L. Veillot, nous ne connaissons rien qui présente un intérêt égal aux *Lettres à un ami de collège* (1827-1830), correspondance de deux jeunes gens, de MONTALEMBERT qui avait *dix-sept* ans, et de LÉON CORNUDET, qui en avait *dix-neuf* (1) : tout y est naturel, noble, sincère, digne de ces deux grands chrétiens, alors si jeunes.

Ch. de Montalembert à L. Cornudet.

5 juin 1827.

Cher ami,

Je crains bien de ne pouvoir pas retourner au collège Sainte-Barbe (Paris), de dix à douze jours. Je veux donc t'écrire une longue lettre. J'ai besoin d'ouvrir mon cœur, de m'associer à une âme qui me comprenne, et je t'ai choisi pour me consoler et pour t'aimer.

Jamais cœur n'éprouva plus que le mien ce besoin d'aimer, si nécessaire à l'homme ; jamais attente n'a été si trompée ou plutôt si retardée. Toutes les personnes qui m'ont plu par des raisons quelconques, je me suis pour ainsi dire accroché à elles. J'ai trouvé plusieurs personnes pour qui je conserve encore un respect invariable ou une amitié bien tendre. Mais la différence de l'âge, de la condition, du sexe, ont toujours refroidi ou froissé ces amitiés.

(1) Voir ce volume in-8° ; Paris, LECOFFRE, 1884.

En arrivant à Sainte-Barbe, je me suis trouvé seul, comme toujours, au milieu de la multitude. J'ai cru un instant que M. N. . . . était ce qu'il me fallait ; mais, quoiqu'il ait des qualités excellentes, nos opinions religieuses sont trop différentes pour qu'il puisse jamais exister entre nous cette union parfaite qui fait les vrais amis : c'est un camarade, une connaissance aussi agréable que spirituelle, mais ce ne sera jamais un ami.

C'est donc dans tes bras que je me jette, cher ami ; c'est dans ton cœur que je veux me réfugier et me consoler de mes peines. Mais, voilà que par un coup du sort, tu vas m'être enlevé dans deux mois, — fin de ton cours d'études ! Comment ferai-je l'année prochaine, maintenant qu'une douce habitude m'a enchaînée à toi ? C'est ce que je ne sais pas ; mais j'espère en Dieu. Il nous reste la ressource des lettres ; c'en est une bien grande, c'est le seul moyen que j'aurai pour communiquer avec tout ce qui m'est cher au monde. Tâchons de démentir cette maxime flétrissante, qui n'est faite que pour les cœurs froids et faibles : " Les absents ont toujours tort ". Montrons au contraire que, quand deux cœurs s'entendent vraiment, l'absence n'est point un mal, et que souvent elle fait oublier les défauts pour ne laisser que le souvenir des bonnes qualités. Dans nos lettres nous ne serons point soumis à cette contrainte perpétuelle, qui nous impose un joug peut-être utile, mais bien désagréable ; nous serons vraiment tête à tête, ou plutôt cœur à cœur.

Notre union sera sanctifiée par la religion ; sans elle, tout est vanité et néant. Nous montrerons au monde que l'on peut être chrétiens sans être rétrogrades et servir Dieu avec la noble humilité d'hommes libres. Nos opinions politiques sont les mêmes ; nous saurons *vivre* pour la liberté et la patrie, et peut-être plus facilement *mourir* pour elles. Si la Providence m'appelle à une vie plus agitée, plus brillante que la tienne, j'irai chercher avec toi le repos et le bonheur vrai. Nous doublerons nos jouissances, nous diminuerons nos malheurs, en les partageant. Puissants et heureux, l'amitié rehaussera notre bonheur ; pauvres, haïs, méprisés, nous retrouverons un autre monde dans le cœur d'un ami.

Je te promets une confiance sans bornes ; mes pensées, mes opinions, mes sentiments, mes inclinations passées et à venir, tu sauras tout : je ne serai plus obligé de les resserrer dans mon cœur. Je ne te demande pas un retour de la même confiance ; quand je l'aurai méritée, je suis sûr que je l'obtiendrai.

Comme je te l'ai déjà dit, ce qui me rassure le plus sur la durée de notre amitié, c'est le *sentiment religieux* qui nous unit. Puisseons-nous ne jamais la perdre, cette sainte religion ! Puisseons-nous par notre exemple mutuel, nous raffermir dans ses sublimes doctrines, et que, entre toi et moi, elle soit, comme dit Bossuet, une "immortelle médiatrice" !

Si tu veux me convaincre que tu accueilles favorablement mon amitié et ma confiance, j'exige que tu sois inexorable sur tout ce que tu verras de répréhensible en moi et que tu m'en avertisses *sans ménagement* sur-le-champ : c'est la meilleure preuve d'une amitié véritable et chrétienne : c'est à cette seule condition que je reconnâtrai la tienne. Comme j'ai de nombreux défauts, tu ne manqueras pas d'occasions pour me donner des preuves de ta fidélité.

---

## JEUNE FILLE ET JEUNE FLEUR.

N. B.—La *Revue de Paris*, ayant reproduit les stances que Chateaubriand venait d'écrire sur la mort de la jeune Elisa Frisell, les imprimeurs commirent une faute d'impression et firent manquer l'auteur aux lois des vers alexandrins.—Voici la lettre que Chateaubriand écrivit au directeur de la *Revue de Paris*. (1)

MONSIEUR,

Permettez à un pauvre poète de faire entendre ses doléances et de chercher dans votre journal une consolation à une injustice.

Vous savez peut-être qu'il m'est arrivé, ces jours derniers, un petit accident : on m'a conduit à la prison de police pour un crime d'Etat dont le soupçon m'a beaucoup moins affligé que l'offense qui m'oblige à porter plainte à votre tribunal ; je reconnaissais la compétence littéraire.

Vous saurez donc, Monsieur, qu'amené à la police, à l'heure où les muses se couchent et les hommes se lèvent, on me déposa d'abord dans une petite chambre de six pas de long sur cinq de large. Un lit de sangle, une chaise, une table, une planche et un seau composaient mon ameublement. Ma fenêtre, percée en haut, était munie de bons barreaux de fer qui me laissaient voir les toits gothiques et les chauves-souris volant à l'entour ; force cris dans les cours et dans les loges environnantes, hurlements de fous, sanglots et chansons, ris et larmes, piétinements de chevaux, fracas de sabres traînants, et le reste. Le soir, M. le préfet de police me vint chercher et me conduisit dans ses appartements, où je fus comblé de soins et de politesses. Mais revenons à ma grande affaire.

Pendant les douze ou treize heures que je passai dans ma grotte, Apollon me visita. Un Anglais, dont je suis l'ami depuis longtemps, avait perdu sa fille unique, à peine âgée de dix-neuf ans. La veille de mon arrestation, j'avais vu le cercueil de cette jeune fille descendre dans la fosse ; on avait déposé une couronne de roses blanches sur le cercueil, et la terre s'était refermée pour toujours sur la *jeune fille* et sur la *jeune fleur*. Cette image em-

(1) L'auteur était arrêté comme royaliste et mis en prison, juin 1832 : il y écrivit sa lettre.



preinte dans ma mémoire, se reproduisit malgré moi dans un petit chant funèbre, divisé en quatre couplets.

Jusque-là, tout est bien ; mais, Monsieur, voici l'injure. Pourriez-vous croire qu'en imprimant ce poème, on m'a fait manquer à la mesure d'un vers alexandrin ? On m'a fait dire :

Vieux chêne, le temps fauche sur ta racine.

N'est-ce pas, Monsieur, attaquer l'honneur d'un poète dans sa partie la plus vive ! On a beau dorer la pilule, me flatter d'une agréable négligence, j'ai senti

l'homicide acier

Que le traître en mon sein a plongé tout entier.

Grâce à Dieu, je puis prouver mon innocence, comme dans la conspiration adjointe à mes vers. Je n'accepte ni la faute, ni la correction ingénieuse de quelques amis prompts à cacher ma honte. Je n'ai point écrit avec une syllabe de moins :

Vieux chêne, le temps fauche sur ta racine,

je n'ai point écrit avec une syllabe restituée :

*Et* vieux chêne, le temps fauche sur *sa* racine,

j'ai écrit :

Vieux chêne !... le temps *a fauché* sur ta racine.

Il est vrai qu'en maintenant cette leçon, je me déclare de l'école romantique, je romps le vers à la barbe de Boileau et place l'hémistiche à la troisième syllabe au lieu de la sixième ; je dis, comme l'aurait déclamé Talma :

*Vieux chêne !...* avec un repos ; puis tout de suite et tout d'une haleine : *le temps a fauché sur ta racine jeune fille et jeune fleur.*

D'ailleurs, voici les stances telles qu'elles sont tombées de mon souvenir :

Il descend le cercueil, et les roses sans taches,  
Qu'un père y déposa, tribut de sa douleur !  
Terre, tu les portas ! et maintenant tu caches  
Jeune fille et jeune fleur.

Ah ! ne les rend jamais à ce monde profane,  
À ce monde de deuil, d'angoisse et de malheur :  
Le vent brise et flétrit, le soleil brûle et fane  
Jeune fille et jeune fleur.

Tu dors, pauvre Elisa, si légère d'années !  
Tu ne crains plus du jour le poids et la chaleur ;

Elles ont achevé leurs fraîches matinées  
Jeune fille et jeune fleur,

Sur la tombe récente, un père qui s'incline,  
De la vierge expirée a déjà la paleur.  
Vieux chêne !... le temps a fauché sur ta racine  
Jeune fille et jeune fleur !

J'ai bien peur, Monsieur, qu'à travers l'insouciance affectée  
de cette lettre, un sentiment pénible n'ait percé :

La bouche sourit mal quand les yeux sont en pleurs,  
a dit un poète après Tibulle.

Elisa Frisell a été scellée dans sa tombe, le jour même où je  
devais être écroué dans ma prison. Hélas ! la muse de l'amitié  
n'a pas la puissance de prendre par la main la jeune morte et de  
la ressusciter pour son père...

CHATEAUBRIAND.

\* \* \*

Bien chère Mademoiselle et amie,

Je ne puis rendre l'expression de bonheur que j'ai ressenti, en  
lisant votre lettre. Merci ! oh ! mille fois merci de votre bon sou-  
venir, de vos affectueuses paroles.

Vous m'avez devancée pour m'envoyer vos souhaits de bon-  
heur : je vous transmets les miens, qui sont bien sincères et bien  
ardents. Que le Cœur de Jésus déverse sur vous et sur tous les  
vôtres ses faveurs les plus nombreuses et les plus fécondes ! qu'il  
vous accorde à tous une bonne santé et la prospérité dans les  
affaires ! Qu'il accorde à Monsieur votre père la guérison, ou bien  
la résignation ! Peut-être entre-t-il dans les vues de la divine Pro-  
vidence de le maintenir, encore pendant quelque temps, dans la  
souffrance. Ses mérites n'en seront que plus nombreux et sa ré-  
compense sera plus grande, s'il accepte son état avec résignation,  
comme il l'a fait jusqu'ici.

La vie de ce monde passe bien vite et l'éternité bienheureuse  
est sans fin. Je prierai pour lui.

Notre santé n'est pas mauvaise ; il ne faut pas se plaindre.  
Mon époux semble aller bien mieux, et nos enfants sont bien.  
Mais nous avons eu la douleur de perdre l'un de nos petits  
enfants : le petit Étienne s'est envolé au ciel, le 24 juillet, jour de  
sainte Christine, fête de sa mère. C'est un beau bouquet de fête,

n'est-ce pas ? Sans doute, le cœur d'une mère saigne, quand ces petits anges retournent au ciel ; mais que leur bonheur à eux est grand, que de peines ils s'évitent ! et de plus, ils sont sûrs que la couronne ne leur échappera pas...

Mon époux me charge d'être son interprète auprès de vous tous, et de vous transmettre ses souhaits de bonheur.

Avec mes vœux les plus sincères présentez à Monsieur et à Madame B... mes respectueux hommages. A vous une affectueuse caresse.

M. P.

---

## N° VII.

## LETTRES LITTÉRAIRES.

A.—Lettre de la "Revue littéraire" à "La Nouvelle-France." (1)

Tu viens de naître à Québec, à l'aube du siècle naissant lui aussi, et la renommée salue ton apparition par des applaudissements.

Québec est le berceau de ton frère aîné, "l'Enseignement primaire" qui compte déjà *vingt-deux* printemps : c'est l'âge du labour, des semailles, des sueurs qui fécondent les guérêts où les épis vont naître. Quel honneur et quel bonheur pour lui que, sur les sillons de tant de jeunes âmes canadiennes, son labeur rude et opiniâtre ait vu les semences germer, verdigr, fleurir, reflourir, s'épanouir en moissons dorées ! Déjà que de gerbes cueillies dans le champ national et quels trésors laisse espérer l'avenir.

Félicitons-le de ses succès qui présagent des récoltes plus abondantes encore : la culture de l'enfance prépare celle de la jeunesse et de la virilité.

Défrichement et labourage, ensemencement du sol si propice de la jeunesse des colléges et des pensionnats, c'est la mission dévolue à ta sœur, la REVUE LITTÉRAIRE, ton aînée de deux ans. C'est aussi un labeur qui a son prix sans doute. Du moins, notre Père commun, le Pape Léon XIII, l'estime et l'encourage par son auguste enseignement : — "C'est le propre des belles-lettres, dit-il, quand elles sont enseignées par des maîtres chrétiens et habiles, de développer rapidement dans les jeunes gens tous les germes de la vie intellectuelle et morale, en même temps qu'elles contribuent à donner au jugement de la rectitude et de l'ampleur, et au langage de l'élégance et de la distinction."

De telles appréciations, sortant d'une telle bouche, méritent qu'on les entende, et, mieux encore, que l'on tente d'y faire écho. C'est l'ambition de la REVUE, et jusqu'ici elle a peiné à la tâche, sans trop se plaindre.

---

(1) *La Nouvelle-France*, revue mensuelle : sciences, lettres, arts, 2 Rue Port-Dauphin. Québec. Prix d'abonnement : \$1.00 pour le Canada et les Etats-Unis.

Mais ta mission, chère *Nouvelle-France*, est plus haute, et ta gloire mieux assurée. Ton dessin — dis-tu — est la diffusion de la bonne semence doctrinale, la défense de l'Eglise, l'exploitation du terrain religieux ; c'est encore l'exploration de l'histoire nationale, du domaine *scientifique, littéraire, artistique*, exilant de ton enceinte les rêves des romanciers et les rythmes ailés des poètes.

A ce compte, tu seras en vérité "une grande semeuse d'idées, un véhicule puissant et rapide des faits et des doctrines," l'organe vulgarisateur, commode, à bon marché du beau et du bien, de la vérité et de la vertu. Cultivée par d'habiles maîtres en bonne terre canadienne, portant en tes feuilles la sève de l'esprit chrétien et patriotique, tu ne pourras que grandir et prospérer. Et l'on verra bien, avec joie et enthousiasme, que "le sol intellectuel de notre patrie ne sera pas impropre à cette sorte de culture."

C'est plaisir pour moi d'inviter à ton festin les convives de ma table plus modeste; sers-leur des mets choisis, solides, réconfortants, en attendant le jour, "mille fois heureux" où, journal consacré aux intérêts catholiques, tu jetteras à la foule le pain substantiel qui lui manque et dont elle fera ses délices.

Ton nom seul est un charme, un gage d'espérance et de longue vie. Sur ton front serein trois archevêques ont levé leurs mains bénissantes : aussi qui tu parais belle sous ta robe bleue, belle dans ton intérieur riche d'espace et de lumière !

Et si, à l'heure présente, la Vieille France souffre, gémit, pleure, sois fière du jour lointain du baptême de la Nouvelle-France, et sur les bords du Saint-Laurent, héritière d'un tel nom et de sa gloire, fais aimer et servir Dieu à l'égal de la foi et de l'amour des vieux Frانس.

Ta petite sœur qui t'aime.

LA REVUE.

\* \* \*

#### B.—Lettre du duc de Bourgogne à La Fontaine.

N.B.—Il faut imaginer cette lettre, en la fondant sur l'histoire littéraire : ce n'est qu'un procédé et un exercice scolaire.

MONSIEUR,

Monsieur l'abbé Fénelon, mon excellent précepteur, vient de me dire que le grand poète, auteur de ces *Fables* que j'ai lues, ap-

prises, admirées avec tant de plaisir, est depuis deux mois gravement malade.

Aussitôt, l'intérêt que je vous porte, Monsieur, m'a fait envoyer auprès de vous un gentilhomme de ma maison pour prendre de vos nouvelles et vous donner un faible témoignage de ma profonde sympathie (1). Il vous remettra de ma part cinquante louis. C'est tout ce que j'ai, hélas ! tout ce qui me reste de ce que le Roi m'a donné pour mes menus plaisirs du mois courant. Si j'avais davantage, je vous l'aurais envoyé avec plus de joie. N'avez-vous pas dit quelque part dans vos *Fables* :

Il faut s'entraider  
C'est la loi de nature ?

J'espère, Monsieur, que, grâce aux soins intelligents et dévoués dont on vous entoure, votre santé sera bientôt rétablie, et que vous me ferez alors le plaisir de me dédier un de ces livres délicats de *Fables*, où vous faites parler si bien les animaux, pour donner des leçons, non seulement aux enfants comme moi, mais encore aux hommes.

Veuillez croire,

Monsieur,

aux sentiments les meilleurs de l'un de vos élèves et admirateurs  
les plus dévoués.

Louis, DUC DE BOURGOGNE.

\* \*

C.—Réponse de La Fontaine.

Monseigneur,

Je suis profondément touché de votre gracieuse sympathie et de la générosité avec laquelle Votre Altesse Royale daigne s'intéresser à ma santé et à mes cheveux blancs.

Ce qui ajoute à la valeur de ce don, vraiment royal, c'est la délicatesse charmante avec laquelle Votre Altesse s'excuse de ne pouvoir me donner davantage. Le prix d'un présent se mesure moins au don qu'aux sentiments qui l'inspirent.

Que pourrai-je faire, Monseigneur, pour vous témoigner ma gratitude qui ne soit pas trop indigne de la faveur que vous venez

---

(1) Le jeune — il avait 12 ans — duc de Bourgogne fit remettre une bourse bien garnie au vieux poète.

de m'accorder et du billet charmant qui l'accompagne ? Je voudrais avoir le génie des Muses, des divinités du Parnasse, pour raconter en beaux vers le trait de délicatesse princière dont je viens d'être l'objet.

Prince, l'unique objet du soin des immortels,  
Souffrez que mon encens parfume vos autels.  
Je vous offre un peu tard ces présents de ma muse ;  
Les ans et les travaux me serviront d'excuse  
Mon esprit diminue, au lieu qu'à chaque instant  
On aperçoit le vôtre aller en augmentant...

Mais où donc, Monseigneur, m'entraîne et m'égare l'inspiration !... Que si, du moins, les vœux de Votre Altesse sont exaucés, si je retrouve la santé, grâce à votre don, le devoir de vous obéir et la passion de vous plaire me donneront une énergie nouvelle et d'heureux enthousiasmes, pour répondre à vos désirs et vous offrir un recueil de *Fables*.

L'envie de vous prouver, Monseigneur, ma gratitude aussi respectueuse que très profonde me tiendra lieu d'une imagination que les ans ont affaiblie. Quand vous souhaiterez quelques fables, je les puiserai à cette source.

En attendant, je suis avec une reconnaissance émue et un profond respect,

Monseigneur,  
De Votre Altesse Royale,  
le très humble, très obéissant et très fidèle serviteur.

JEAN LA FONTAINE.

D.—Lettre à un jeune journaliste.

BIEN CHER AMI,

Au seuil de la carrière qui s'ouvre devant vous, vous sollicitez avec instance quelques conseils. Cette modestie vous fait honneur, en attendant qu'elle vous récompense.

Bien que simple profane en la matière, je me fais un plaisir de vous ouvrir quelques échappées sur les régions nouvelles que vous allez explorer, régions trop riantes aux regards de certaines jeunes têtes, en soi très sérieuses cependant, comme vous en jugerez bientôt.

Aisément les jeunes qui tiennent une plume se grisent de vanité en face de leur prose imprimée. Ils ne songent guère que la presse est une machine, le papier une matière qui se vend *un*

*centin*, l'espace de vingt-quatre heures, et devient un rebut sans nom, le lendemain.

A ce propos, il me revient à l'esprit une aventure. Un matadore de nullité, gonflé de vanité sotte, fit un jour la découverte d'un entrefilet de *quinse* lignes de sa façon, dans un journal "quelconque." Pendant qu'il me questionnait gravement sur cette fadaise incolore et creuse, je vis le moment où, se pâmant d'enthousiasme, il allait tomber dans mes bras, pâle, ému, suffocant, ivre de joie. Cette pamoison de fillette faillit me ravir mon sérieux : par bonheur, je triomphai de mon éclat de rire et me retirai fier de ma victoire. Ce médiocre croyait écrire divinement. De grâce, comprenez-moi : à bon entendeur, salut !

Sachez donc : n'est pas journaliste qui veut — journaliste de marque et de talent, j'entends. Personne n'apparaît "sur la machine ronde," armé de pied en cap pour soutenir le rôle si envié d'écrivain, de penseur, de moraliste, de justicier, de pilote, d'apôtre. Or le véritable journaliste peut et doit être tout cela, et peut-être plus encore.

*Ecrivain!* il doit l'être ou le devenir assurément ; c'est plus qu'un métier, c'est un art délicat, merveilleux, de long apprentissage. Cet art produit l'artiste, et non l'artisan : il s'apprend, et on ne l'apprend jamais assez. Tout de suite, je vous ferai là-dessus cette confidence :

— "Si vous vous dérobez au labeur tenace et perpétuel, déposez là votre plume encore vierge ; quittez sur-le-champ votre bureau. Prenez un fouet, montez sur le siège, et... en avant, cocher de fiacre, à tant l'heure, à tant la course !..."

Mais si le travail mérite les tendresses de votre amitié et enflamme votre volonté résolue, ayez sous la main une bonne *grammaire* ; sinon vous allez écrire des horreurs comme celles-ci : — "Je me rappelle d'avoir rencontré"... "les remèdes contre les douleurs que je... ressentais *pas*"... "*tant qu'*à ces joueurs-là"... "de manière à ce qu'il fut le premier"... "*en* autant qu'il est heureux"... etc. — Usez et *abusez* du *dictionnaire*, servez-vous-en sans honte ni horreur. Que pensez-vous de ce sous-titre, reproduit en gros caractères dans un journal : — "Le combat le plus *sanguinaire* de toute la campagne sud-africaine"; et de cet autre plus visible encore : "Navigation aréienne"...?

Vous le voyez, mon ami ; le journal torture et tenaille la langue à plaisir. Dans la fureur impétueuse de l'improvisation, com-



ment se donner le temps de se souvenir, de corriger, de mûrir un simple en-tête d'article ? on est bien dispensé de bien écrire sa langue, au risque de dépasser ainsi les dernières limites de la bizarrerie et du galimatias le plus burlesque.

Mais le langage n'est que le vêtement de la pensée. Boileau l'a dit :

Avant donc que d'écrire apprenez à penser.

La littérature, la rhétorique vraie enseignent les procédés du style, l'invention des idées et des sentiments, leur ordonnance et leur enchaînement logique et souple, leur mise en œuvre avec naturel et clarté, élégance et bon goût, avec force, passion, éloquence, tour à tour. Prenez-y garde. il est des jeunes qui se croient passés maîtres avant l'heure, au sortir de leur cours classique, maîtres des finesses, des nuances, des secrets ressorts de l'art. Erreur ! l'habileté est le fruit de l'habitude, de l'exercice, de l'étude persistante. Lisez donc, analysez l'œuvre magistrale du P. Longhaye : " La théorie des belles-lettres " : vous m'en félicitez plus tard, j'en suis sûr.

Mais la pensée, c'est plus encore la *philosophie* : oui, voilà un gisement de lingots d'or. Puisque vous voilà " docteur en philosophie," vous connaissez à fond l'âme humaine, n'est-il pas vrai ? Sens et perception, facultés inférieures et matérielles : imagination et mémoire, instinct, habitude, sensibilité, inclinations et passions, d'un côté ; de l'autre, intelligence, raison, jugement, association des idées, volonté libre, conscience, le goût, le beau, l'idéal, la morale, la religion, tout le domaine supérieur, naturel et surnaturel, car vous êtes chrétien.

Or, où flairez-vous le *penseur*, le *moraliste*, le chrétien, dans le journal contemporain ? Il se compose de gravures, de récits de suicides, de meurtres, de pugilat, de sport ; il y a des nouvelles de partout, vraies aujourd'hui, demain démenties, des annonces à foison — sans compter le roman-feuilleton, pâture de rêveries soufflées, ridicules, toujours les mêmes, quand elles ne sont pas sangrenues, impudentes, blasphématoires.

Imaginez donc, mon cher Ami, que votre sœur et la mienne, deux travailleuses à la filature, rue Notre-Dame à Montréal, se servent ce menu dessert, tous les soirs, avant le repos de leur sommeil. Quels aliments pour leurs sens, pour leurs facultés inférieures, leur fraîche imagination, leur impressionnable sensibilité ! Elles y lisent qu'une toute jeune fille, de leur âge et de leur condi-

tion, a succombé à l'hôpital aux blessures d'un mécréant qui vient d'attenter à sa vie en pleine fleur... "L'innocente et l'infortunée !... Que c'est cruel !... pauvre jeune fille !"

Et après ? oui, après ces exclamations de nos deux sœurs, les yeux attachés sur le lit funèbre — en image — de leur compagne tuée, blanche comme marbre, la tête penchée comme un lis qui tombe ?... Après, l'on s'attendait de lire, dans le journal, au moins *trois* mots d'exécration contre le meurtre et sa criminelle diffusion, *quatre* soupirs en faveur de la victime innocente qui n'est plus, *quatre* autres à l'intention de la famille, de son renom, de son avenir désormais voilé d'un crêpe, *dux* à l'appui de la morale et de la conscience publiques, de la loi divine et humaine, de la justice et de la charité, de la liberté et de ses prérogatives, de l'âme et de sa survivance d'outre-tombe... que sais-je encore ?

Eh bien, non ! rien, absolument rien, pour seconder la raison et le cœur de nos deux amies, pour les amener à s'indigner, à condamner, en un mot à conclure ! Et l'on frémit, quand on pense que des milliers d'âmes seront privées du même secours, livrées aux mêmes grossières sensations.

Alors, je me permets de vous demander, — à vous journaliste de profession, qui influencez tant l'opinion et la tenez en quelque sorte sous la main, — où dort votre esprit philosophique, où sommeille votre attachement à la morale individuelle, familiale, sociale, patriotique, religieuse surtout ; où sont ensevelies vos notions sur les penchants, les passions humaines, bonnes et mauvaises, sur le droit et le devoir, sur le mérite et le démérite, sur l'imputabilité et le déshonneur, sur la sanction surnaturelle des actions libres dans la vie humaine ?..

Que m'importent, après tout, vos racontars et vos faits divers à sensation : me prenez-vous pour une brute à information multiple ? Que m'importent vos nouvelles entassées pêle-mêle, curieuses, hasardées, odieuses ou calomnieuses parfois : me prenez-vous pour un crétin sans cervelle ? Que m'importent vos descriptions minutieuses, votre reportage pédantesque sur le crime, l'habit et la barbe de l'assassin, la blessure saignante de la victime et l'instrument même du forfait : rêvez-vous un public de lecteurs qui aient renoncé au bon sens et à sa foi, au sens du droit et de la justice, de la pudeur et de la vertu, une société où le meurtre est le compagnon accrédité de l'amour, où l'on tue pour un mot, un regard, moins que cela un soupçon ! Avez-vous donc

reçu du ciel la mission de flatter les bassesses de la bête humaine, d'exiler de notre cher pays, inconsciemment ou systématiquement, les principes fondamentaux de sa vitalité et de sa gloire, c'est-à-dire la foi, le sens moral, l'intelligence du devoir, la délicatesse du cœur, l'esprit de famille, le goût du vrai, la saveur du beau, la puissance du dévouement et du sacrifice ?

Hé quoi ! il y a quinze jours à peine, un journal racontait par le menu qu'un jeune alcoolisé des huit premiers jours de l'an se tailladait la gorge avec un rasoir de rebut, — et huit jours après, à la même place de la première page, le même journal rapporte les détails circonstanciés d'un second attentat identique au premier. Toujours avec la même stupide platitude, la même crudité complaisante, la même brutalité révoltante ! Est-ce là faire œuvre de journaliste, muet sur la morale, muet sur la conscience, muet sur l'âme et la religion ?

Que penser, mon ami, de l'usage habituel, répété, persistant de tels procédés d'information ? Pour moi, j'y trouve une abominable injure au sens commun, un crime contre l'individu, la famille, la nation, l'Eglise, une désertion et une trahison du devoir de *justicier*. Quelle est, d'après vous, l'odeur de l'argent, produit de la vente de semblables méfaits ? Si le journal, par la vive peinture du meurtre, provoque indirectement à le reproduire, cet argent n'est-il pas souillé de sang, du meilleur sang des lecteurs et des lectrices ? Si le journal n'aide ni à penser, ni à devenir meilleur, s'il ne condamne ni le vice ni le crime, en termes clairs, formels, explicites, est-il moral, patriotique, chrétien ? Veut-on nous ramener à l'ère de la sauvagerie huronne ou iroquoise, en repaisant nos yeux d'exécutions capitales, de scènes de sang, de peintures dégradantes, en affamant l'imagination et la sensation de récits journaliers d'arrestations, d'infanticides, de suicides, d'attentats qui finissent par laisser indifférents des lecteurs blasés de tant d'ignominies ?

Le procédé, mon cher Ami, offre des dangers, entraîne des responsabilités fort graves, conscientes ou non. Les Romains de la décadence applaudirent d'abord l'effusion du sang des fauves dans le Colisée ; ils en vinrent aux clameurs sanguinaires : " Les chrétiens aux bêtes ! " Nos aînés dans la foi succédaient aux gladiateurs, rougissant l'arène des amphithéâtres.

En quoi — pour l'insinuer en passant — le pugilat des Américains... et d'ailleurs diffère-t-il de ces sauvageries païennes ? C'en est

au moins la miniature ou la caricature grotesque. Des coups de poing échangés en pleine figure, des membres brisés, du sang qui coule, des évanouissements, la mort même : quel spectacle attrayant, quelle élévation et quelle grandeur d'âme ! Quel sujet d'applaudissements, d'affichage, de réclames, de comptes-rendus éclaircissant les dépêches laconiques, de paris furieux, universels, à des montants ridicules : une bête humaine est munie de plus forts muscles et de plus d'adresse qu'une autre ! Est-ce accumuler assez de déraison et d'avilissement pour la gloire d'un peuple ! Honte à...

Je laisse à votre vertu indignée d'achever un jour la pensée et la phrase. Vous sentez que toute cette esquisse se pourrait poursuivre à volonté.

En terminant, je livre à vos réflexions les paroles que voici : — La mission du journaliste est haute, et sa responsabilité est grave, plus grave que l'on ne pense d'ordinaire. Accroître le patrimoine littéraire du pays natal ; former sainement l'opinion publique, la redresser quand elle s'égaré, l'éclairer quand elle s'enténébre ; conseiller, réformer, élever l'âme contemporaine ; se garder de tout préjugé, de toute vénalité, de toute rancune aveugle ; ne vouloir écrire ni une ligne qui abaisse, ni une page qui déprave ; ne jamais blesser ou empoisonner un cœur, tel doit être l'idéal de tout homme qui s'adresse au public.

C'est, à mon sens, votre tâche de *pilote* ; celle d'*apôtre*, votre robuste foi saura vous l'inspirer ; elle n'est pas la moindre : qu'elle soit la plus consolante et la plus méritoire !

Au revoir ! et croyez,

Bien cher Ami,

à mon sincère et profond attachement.

L. T.

☛ Nous recommandons le commissionnaire suivant pour l'achat des livres à

- PARIS -

**LOUIS LAISNEY, Libraire,**

7, Place de la Sorbonne, 7

PARIS.

Livres neufs et d'occasion : LITTÉRATURE, HISTOIRE, SCIENCES, CLASSIQUES  
en tous genres ; prix très réduits.

La maison se charge de remplir les commandes qui lui sont confiées aux con-  
ditions les plus avantageuses.

Catalogue périodique envoyé franco sur demande.

---

**S. J. MAJOR**

..Négociant en gros..

Nos 18, 20 et 22 rue York - OTTAWA.

Spécialité : Vins de messe et Liqueurs françaises.

---

**..EDOUARD GAULIN..**

**HORLOGER ET BIJOUTIER,**

7 RUE MOSGROVE.

Spécialité : Réparages de Montres et de Bijoux.

Prix spéciaux pour les membres du Clergé  
et les Communautés Religieuses.

☛ Une visite est sollicitée.

---

**NAP. LAFLEUR,**

**.Tailleur Fashionable.**

182 rue RIDEAU.

---

Prix spéciaux pour MM. les membres du clergé,  
ainsi que pour les Etudiants.

# G. S. DORVAL,

...ARTISTE-PEINTRE...

Ex-Professeur de l'école des Arts de Québec.

Tableaux, portraits, fresques, décorations de Statues et imitation de bois et de marbres, dorure mate et brunie sur verre et sur bois.

Décoration d'Eglises, une spécialité.

25 années d'expérience et certificats de la plus haute autorité ecclésiastique peuvent être fournis.

Atelier : 229, rue Rideau, **OTTAWA, Ont.**

---

## Joseph Tassé,

138, RUE RIDEAU,

Pharmacien-Chimiste.

Ordonnances des Médecins préparées avec le plus grand soin.

---

## ◦ ◦ E. LIMOGES ◦ ◦

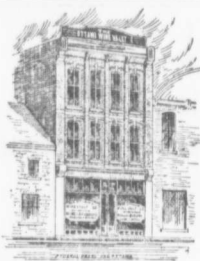
Peintre de Maisons et  
d'Enseignes, Tapissier  
et Décorateur

Polissage au Vernis, Imitations de tous genres.

Ouvriers compétents à mon service.

Je donne des avis gratuits en ce qui concerne les contrats.

**E. LIMOGES,** - **185 Church, Ottawa.**



---

### The Ottawa Wine Vault Co.,

97, rue Rideau, Ottawa. TEL. 1143

Fait une spécialité dans les \_\_\_\_\_

**Vins de Messe, Claret Oporto et Brandy.**

Agent pour le Canada  
pour les . . .

Brandies :  
Boyer, Père et Fils  
Claret :  
Evariste Dupont.  
Oporto :  
Graham & Cie.  
Champagne :  
Pierre Bernard Fils  
Visite\_solicité.



C. & H. Normand & Cossette,

**Marchands de Ferronneries**

Fournisseurs de Matériaux pour la construction.

73 et 75 rue CLARENCE, vis-à-vis le Marché By.

~~~~~  
PLOMBIERS, POSEURS D'APPAREILS À VAPEUR,  
CHAUFFAGE À EAU CHAUDE,  
COUVREURS EN MÉTAUX, Etc., Etc.

---

**TOPLEY**

**KODAK**  
*There is no Kodak but the Eastman Kodak*  
**KODAK**

Même un enfant peut s'en servir.

PORTRAITS DE TOUT GENRE.

---

**M. WILLIAM HOWE,**

No. 7, rue Mosgrove.

Armurier, Mécanicien,  
Ouvrier en cuivre.

Engins de pêche et de  
chasse.

Spécialité pour les réparations de Fusils, Bicyclettes, Serrures, Clefs, Faucheuses de gazon et machines. Cartouches et articles pour Bicyclettes toujours en magasin.



# Uins de Bordeaux

Nous nous recommandons de la Direction de la Revue Littéraire et de notre qualité de fournisseurs d'un grand nombre de Congrégations Religieuses dans le monde entier, pour offrir nos vrais vins naturels de Bordeaux aux catholiques du Canada qui désireraient consommer nos excellents produits.

La suppression de Représentant et d'Intermédiaire nous permet de donner nos vins à des prix d'un bon marché exceptionnel, comme il est facile de s'en rendre compte par les cours ci-dessous:

## Vins Rouges.

|                                     | 1893 | 1895 | 1898 | 1899 | 1900 |
|-------------------------------------|------|------|------|------|------|
| Côtes Supérieures.....francs....    | 150  | 140  | 130  | 120  | 120  |
| Fronsac (extra)..... " ....         | 190  | 170  | 145  | 135  | 135  |
| Saint Emilion..... " ....           | 230  | 210  | 190  | 180  | 160  |
| Medoc St-Laurent ..... " ....       | 240  | "    | 210  | 190  | 170  |
| Chateau Larose Perganson<br>(Médoc) | "    | 320  | 290  | .... | "    |

## Vins Blancs.

|                                  | 1893 | 1895 | 1898 | 1899 | 1900 |
|----------------------------------|------|------|------|------|------|
| Graves Podensac.....francs....   | 140  | 130  | 125  | 115  | 115  |
| Graves de Sauternes..... " ....  | 180  | .... | 165  | 130  | 120  |
| Haut Barsac ..... " ....         | 220  | 210  | 190  | 165  | 140  |
| Haut Sauternes..... " ....       | 270  | 230  | 215  | 190  | 170  |
| Boutoc (Haut-Sauternes).. " .... | 315  | 290  | 265  | 240  | 190  |

Nous garantissons tous ces vins blancs comme étant absolument sûrs, et, en conscience, nous affirmons qu'ils peuvent être employés au St-Sacrifice de la Messe.

*La Barrique de 225 litres, fût compris, prise à quai à Bordeaux.*

Notre passé met nos acheteurs à l'abri de toute déception, de toute tromperie, et en retour de la confiance que nous sollicitons de leur bienveillance, nous les assurons que nos rapports d'affaires seront toujours empreints de respectueuse courtoisie et de la plus stricte loyauté.

## Henri Bijon, Fils & Cendré

Propriétaires de vignobles, membres de l'Union Fraternelle.

43 rue de St-Genès à Bordeaux.

N.B.—Nous adresserons notre prix courant complet aux personnes qui nous feront l'honneur de le demander.